

Enseignement facultatif en 3^{ème} : « Un pas vers la seconde » - français

Votre enfant sera scolarisé l'année prochaine en classe de 3^{ème}. Vous avez la possibilité de choisir l'enseignement facultatif « Un pas vers la seconde » pour l'année scolaire 2023-2024.

Il s'agit d'une heure de français supplémentaire par semaine en 3^{ème}. Les objectifs sont les suivants :

- Renforcer, approfondir les acquis de collège
- Se préparer à la seconde en abordant de manière progressive des textes, des méthodes et des contenus du programme de seconde
- Se construire une culture littéraire pour aborder plus sereinement les enseignements dispensés au lycée

La thématique de l'année sera « L'héritage antique dans la littérature française ». Les élèves seront amenés à développer leurs compétences par la pratique renforcée d'exercices de lecture et d'écriture. Afin de favoriser leur réussite en seconde, les domaines privilégiés seront l'analyse littéraire, le développement d'une argumentation et les connaissances en histoire littéraire.

Les textes antiques seront étudiés en français, il n'est donc pas nécessaire d'avoir suivi l'option langues anciennes en 5^{ème} et 4^{ème} pour s'inscrire.

Cet enseignement s'adresse à des élèves sérieux, motivés et souhaitant poursuivre leur scolarité en 2^{nde} générale.

Une vidéo de présentation du dispositif est accessible sur le site du collège Germaine Tillion.

Je soussigné(e) Mme/M., souhaite inscrire mon enfant en classe de à l'enseignement facultatif « Un pas vers la seconde » pour l'année scolaire 2023/2024.

Fait à, le

Signature :

Enseignement facultatif en 3^{ème} : « Un pas vers la seconde » - français

Votre enfant sera scolarisé l'année prochaine en classe de 3^{ème}. Vous avez la possibilité de choisir l'enseignement facultatif « Un pas vers la seconde » pour l'année scolaire 2023-2024.

Il s'agit d'une heure de français supplémentaire par semaine en 3^{ème}. Les objectifs sont les suivants :

- Renforcer, approfondir les acquis de collège
- Se préparer à la seconde en abordant de manière progressive des textes, des méthodes et des contenus du programme de seconde
- Se construire une culture littéraire pour aborder plus sereinement les enseignements dispensés au lycée

La thématique de l'année sera « L'héritage antique dans la littérature française ».

Les élèves seront amenés à développer leurs compétences par la pratique renforcée d'exercices de lecture et d'écriture. Afin de favoriser leur réussite en seconde, les domaines privilégiés seront l'analyse littéraire, le développement d'une argumentation et les connaissances en histoire littéraire.

Les textes antiques seront étudiés en français, il n'est donc pas nécessaire d'avoir suivi l'option langues anciennes en 5^{ème} et 4^{ème} pour s'inscrire.

Cet enseignement s'adresse à des élèves sérieux, motivés et souhaitant poursuivre leur scolarité en 2^{nde} générale.

Une vidéo de présentation du dispositif est accessible sur le site du collège Germaine Tillion.

Je soussigné(e) Mme/M., souhaite inscrire mon enfant en classe de à l'enseignement facultatif « Un pas vers la seconde » pour l'année scolaire 2023/2024.

Fait à, le

Signature :